

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18/12/2025

Date d'affichage : 11/12/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 26 Votants : 26

Le 18 DECEMBRE 2025 à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

Étaient présents : M. JEHENNE Adrien, le Maire, Mme HAMEL Manuella, M. GAHERY Jérôme, M. ROGER Mickaël, M. MESTRES François, Mme DESVOL Emilie, les adjoints, M. GIROULT David, Maire délégué, M. RENAULT Joël, M. LEMOUSSU Bernard, M. SALLES Daniel, Mme ARSENE Anne-Marie, Mme LEFRANC Elisabeth, M. BOULAY Didier, M. HILI Damien, Mme MARIE Christelle, M. DANGUY Sébastien, Mme BONNEL Marlène, Mme HARIVEL Magali, Mme LEPROVOST Séverine, Mme GERY Camille, conseillers.

Absents excusés : Mme JEHAN Nadia, Mme HILLIOU Evelyne, M. DESMASURES Jean-Claude, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René, M. HUARD Patrick, Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, Mme HEUZÉ Séverine.

Pouvoirs : Mme JEHAN Nadia JEHAN à Adrien JEHENNE, Louis-René de la PERRAUDIERE à Séverine LEPROVOST, Jean-Claude DESMASURES à Sébastien DANGUY, Nelly MAUDUIT-JOSEPH à Elisabeth LEFRANC, Patrick HUARD à Didier BOULAY, Evelyne HILLIOU à Bernard LEMOUSSU.

Secrétaire de séance : Magali HARIVEL

### Décisions modificatives budgétaires – section d'investissement

Dans le cadre du budget communal de l'année 2025 des dépenses supplémentaires doivent être prise en charge par la Mairie et d'autres dépenses doivent être réaffectées. La fongibilité ayant été épuisée, il convient de procéder à une décision modificative budgétaire.


Considérant que les décisions modificatives pour l'investissement doivent être délibérées avant le 31 décembre 2025, afin d'inscrire les crédits nécessaires pour le paiement des factures liées aux investissements suivants :

Dépenses :	Compte 204 182	Subvention d'équipement	+ 57 472.96
	Compte 21 88	Autres immobilisations corporelles	+3 000.00
	Compte 231	Opérations	
	Opération 350	Groupe scolaire André Bruno	+ 61 073.45
	Opération 374	Club House athlétisme	+ 1 612.80
	Opération 388	Voirie 2023	+ 16 506.11
	Opération 397	Gare routière	+ 3 209.75
	Opération 400	Voirie 2025	- 67 275.07
		TOTAL DEPENSES	+ 75 600.00
Recettes :	Opération 379 Cpte 1328	Maison d'assistantes maternelles	+ 75 600.00
		TOTAL RECETTES	75 600.00

En rouge : dépenses supérieures au budget prévisionnel

En vert : dépenses non réalisées (ou avec affectations différentes), ou recettes perçues

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise les inscriptions de crédits tels que décrits ci-dessus.

La secrétaire de séance  
Magali HARIVEL  


Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.  
A Sourdeval, le 18 décembre 2025.

Le Maire,  
Adrien JEHENNE

